



#CloudNord2025

#HomonymeParfait #Authentification

@dadideo





# Il était une fois...







Et le même jour...



# Homonyme

2 individus portent le même nom & prénom

Ce qui m'empêche d'avoir par ex: <a href="mailto:david.aparicio@gmail.com">david.aparicio@gmail.com</a> ou sur les R.S.

Homonyme Parfait si la date de naissance est identique

Ce qui me donne du fil à retordre au niveau administratif

(et impossible à une IA de résoudre ce genre de problèmes, uniquement les humains)





### Qui êtes-vous?







# Agenda

- Chapitre 1 💷
- Chapitre 2 👮
- Chapitre 3 💷
- Chapitre 4
- Chapitre 5 🦠
- Chapitre 6 🎓
- Chapitre 7 💸
- Chapitre 8 🙋
- Conclusion









# **Permis B**









@dadideo

# Ministère















@dadideo









### **Identification**



@dadideo

# **Destruction**



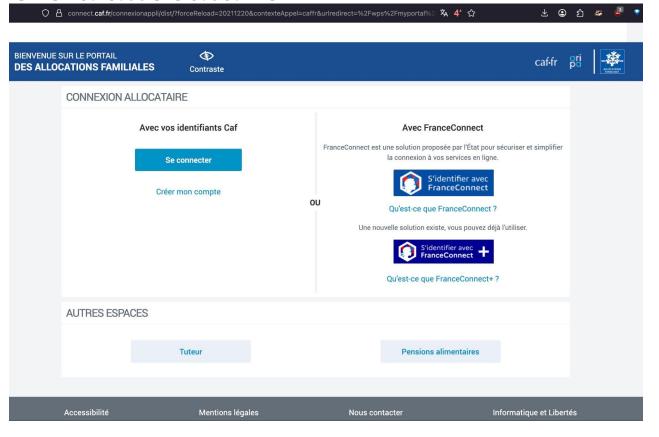
@dadideo

# Usurpation d'identité





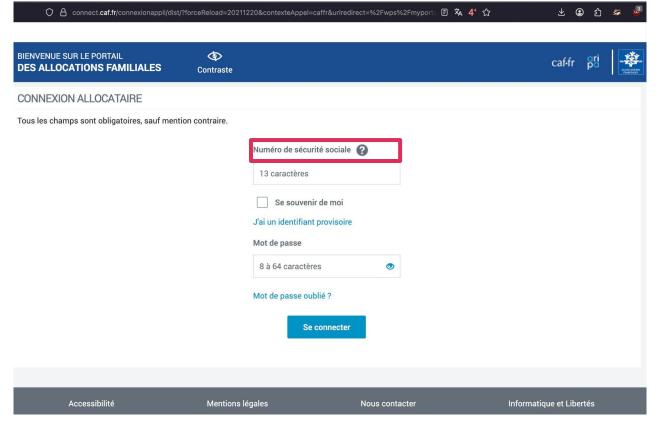
#### Numéro d'allocataire







# De nos jours









# La clé primaire par excellence

clé primaire					
attribut1	attribut2	nom	prenom	bureau	departement
		Dom	Malika	27	ressources humaines
		Dirichlet	John	01	marketing
		Hati	Hassia	12	marketing
		Bernard	George	51	maintenance

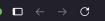






#### Que dit la loi?













Vos sénateurs

Connaître le Sénat



Le Sénat et vous

#### NOTE DE SYNTHÈSE O Senat.fr



En France, toute personne est identifiée dès sa naissance par son numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques (NIR). Le NIR, communément dénommé « numéro INSEE » ou « numéro de sécurité sociale », se compose de 15 chiffres. Il est généralement considéré comme très signifiant, car il indique le sexe, l'année et le mois de naissance, ainsi que le code chiffré de la commune de naissance et le numéro d'ordre sur le registre des actes de naissance.

Pour éviter toute interconnexion des fichiers et toute utilisation des données personnelles à des fins autres que celles qui ont justifié leur enregistrement, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) refuse l'utilisation d'un numéro unique d'identification des personnes physiques . Le NIR est donc essentiellement utilisé dans le domaine de la protection sociale, et les différents services administratifs (fisc, éducation, police, etc.) attribuent à leurs usagers des identifiants sectoriels spécifiques.

L'opposition de la CNIL à l'utilisation du NIR pour l'ensemble des démarches d'ordre administratif conduit à s'interroger sur l'existence d'un numéro unique d'identification des personnes physiques dans les principaux pays européens.

Les pays suivants ont été retenus : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Suisse

Les règles relatives à l'interconnexion des fichiers n'ont pas été prises en compte.

L'analyse des dispositions étrangères permet de faire apparaître trois groupes de pays :

 ceux qui ont introduit un numéro unique d'identification des personnes physiques (Belgique, Danemark, Pays-Bas et Suède);

Décret n° 2019-341 du 19 avril 2019 relatif à la mise en œuvre de traitements comportant l'usage du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques ou nécessitant la consultation de ce répertoire

Décret n° 2019-341 du 19 avril 2019 relatif à la mise en œuvre de tr ...



> Article 1

Entrent dans le champ du présent décret les traitements dont les finalités nécessitent l'utilisation du numéro d'inscription des personnes au répertoire national d'identification des personnes physiques ou qui requièrent une consultation de ce répertoire.

Versions ~

> Article 2

Modifié par Décret n°2025-450 du 23 mai 2025 - art. 12 (V)

Pour la mise en œuvre de l'article 30 de la loi du 6 ianvier 1978 susvisée, les finalités et les catégories de responsables de traitement sont celles énumérées ci-après :

A. - Dans le champ de la protection sociale :

1° Pour l'accomplissement de leurs missions en matière de protection sociale, y compris lorsque l'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques est nécessaire pour la réalisation d'évaluations, d'études, de statistiques et de recherches, ou pour mettre en œuvre des échanges ou traitements intéressant plusieurs acteurs de la protection sociale :

a) Les administrations et organismes chargés de la gestion d'un régime de base de sécurité sociale légalement obligatoire ou du service des allocations, prestations et aides mentionnés dans le code de la sécurité sociale, le code rural et de la pêche maritime et le code de l'action sociale et des familles ainsi que, le cas échéant, les organismes habilités par la loi ou par une convention à participer à la gestion de ces régimes, les organismes chargés du recouvrement, les caisses assurant le service des congés payés, la Caisse des Français de l'étranger et l'établissement mentionné à l'article L. 767-1 du code de la sécurité sociale ;

b) Les organismes chargés de la gestion de l'assurance maladie complémentaire ou de la retraite complémentaire;

c) Les groupements constitués par les organismes et administrations ou services chargés de la gestion d'un régime de protection sociale entre eux et, le cas échéant, avec l'Etat, dont la liste est publiée et notifiée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés ;

d) Les organismes chargés de la prévoyance, dont les caisses de prévoyance mentionnées à l'article L. 727-2 du code rural et de la pêche maritime ;

e) La Caisse des dépôts et consignations pour assurer les services relatifs aux caisses ou aux fonds dont la gestion lui a été confiée et, notamment,



https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/









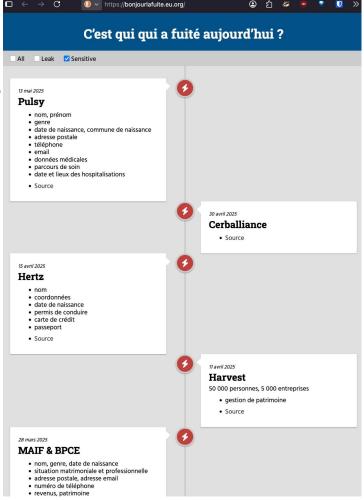








#### **Fusion de DBs**





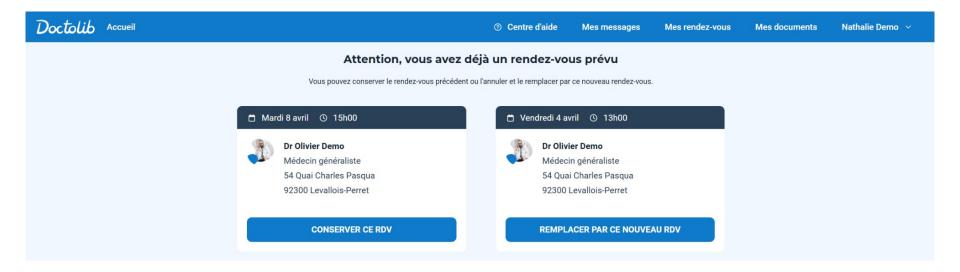








# Impossible de prendre un rendez-vous







# Et pour effectuer une chirurgie d'urgence ... ?



Re: Doctolib -ticket T-1264694 > Inbox ×

Fri, Dec 18, 2020, 5:26 PM





Doctolib - Support Patient France <support@doctolib.com>

Bonjour,

Merci d'avoir patienté.

Après investigations, le Laboratoire du Médipôle de Savoie possède plusieurs plusieurs cabinets, ces cabinets partagent la même base patient.

Le rendez-vous du le mardi 20 octobre 2020 à 11h45, a été pris par le cabinet de Challes-les-Eaux.

Le secrétariat du laboratoire de Challes-les-Eaux a fait une erreur de choix de fiche patient lorsqu'il a enregistré ce rendez-vous.

L'annulation ne peut se faire que par le cabinet, car le rendez-vous a été donné directement par le cabinet (pour un motif non proposé en ligne).

C'est la raison pour laquelle vous n'avez pas pu annuler ce rendez-vous depuis votre compte patient.

Le logiciel Doctolib n'est pas configuré pour annuler des rendez-vous dont les motifs ne sont pas/plus proposés par vos praticiens pour la réservation en ligne sur le site www.doctolib.fr .

Doctolib propose un outil aux professionnels de santé qui leur donne la possibilité de délivrer en toute autonomie des créneaux de rendez-vous que vous pouvez réserver en ligne. Notre équipe n'a pas le droit de regard sur la gestion des agendas et des cabinets.

Si cela se reproduit, vous avez la possibilité de contacter son cabinet au numéro de téléphone communiqué dans l'email reçu, afin d'indiquer qu'il y a eu erreur et annuler le rendez-vous.

Pour information : Doctolib collecte des informations personnelles (nom, prénom, téléphone et email) afin de les communiquer aux praticiens chez qui vous prenez rendez-vous.

Nous avons conscience que le respect de votre anonymat est indispensable, nous chiffrons donc l'ensemble de vos données de la même manière que votre banque le réalise.

De plus, vos données sont hébergées par un hébergeur de santé agréé par le ministre de la santé, afin d'assurer une protection maximale de vos données.

Enfin, nous n'utilisons jamais vos données d'une quelconque façon qui pourrait compromettre votre identité ou le secret médical et n'avons aucun partenaire publicitaire.

Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée.

Je reste à votre disposition pour toute autre question.

Excellente journée.

Bien à vous.

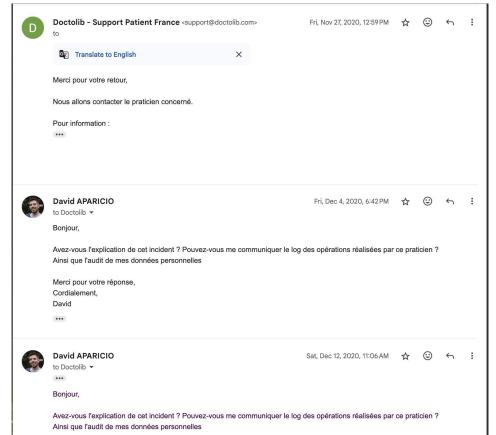
Donia G.

Consultant Patient Experience





#### Quid de l'accès aux données clientes/médicales?









# Une possible solution

Mon espace client - Réinitialisation du mot de passe >





no-reply@monespaceclient.immo

Thu, Oct 10, 2024, 12:02 PM



Une demande de réinitialisation de mot de passe pour votre compte vient d'être faite. Si vous êtes à l'origine de cette requête, cliquez sur le lien suivant : Changer mon mot de passe

Ce lien va expirer dans 20 minute(s).

Sinon, veuillez ignorer ce message ; aucun changement ne sera effectué sur votre compte.

Votre espace client









# Si-DEP (Système d'Informations de DEPistage)



















# France Connect

#### Vous allez vous connecter en tant que :

#### **David APARICIO**

Continuer sur Education nationale

Ce n'est pas vous ? Retournez à la page d'accueil

#### Données transmises

Informations récupérées depuis FranceConnect

- Nom de naissance
- Nom d'usage
- Prénom(s)
- Sexe
- Adresse email

#### Les notifications de connexion évoluent

FranceConnect ne vous enverra plus systématiquement une notification à chacune de vos connexions. Une notification vous sera envoyée uniquement lorsqu'une connexion inhabituelle est détectée.

#### LaClasse.com

and https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr/educt-self-service/activation/recupererResponsables



#### ÉduConnect



#### Activation du compte

#### Votre compte a été activé avec succès

Vous pourrez modifier votre adresse mail et votre numéro de téléphone dans votre compte ÉduConnect.

Accéder à mes services



#### LaClasse.com

https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr/educt-self-service/ajoutEleves/liste ÉduConnect Responsable d'élève Activation du compte Pour avoir accès aux services concernant l'élève ci-dessous, vous devez confirmer votre lien avec cet élève et renseigner sa date de naissance. Je confirme être le représentant légal de l'élève suivant : **APARICIO** E.M.PU Je suis le représentant légal de cet élève Je ne suis pas le représentant légal de cet élève Né le AAAA Précédent Confirmer

# L'identité pivot France Connect



Accueil > Fournisseurs de service > Données des usagers



#### Données des usagers

#### Données d'identités

FranceConnect+

Les données des usagers sont fournies par les fournisseurs d'identité aux fournisseurs de service, via FranceConnect ou FranceConnect+, conformément à l'habilitation obtenue sur <u>datapass.api.gouv.fr</u> <u>t</u>, et au choix des données effectué par le fournisseur de service dans le cadre de sa demande.

L'identité pivot permet d'identifier un utilisateur particulier :

- Nom de naissance
- Prénoms
- Sexe
- Date de naissance
- Code géographique INSEE de la ville de naissance ☑
- Code géographique INSEE du pays de naissance ☑.

En complément, le **nom d'usage** peut être récupéré. Toutefois, cette information n'est pas toujours disponible auprès de l'ensemble des fournisseurs d'identité. Elle ne sera donc pas transmise systématiquement par le fournisseur d'identité, même si elle est demandée.

Vous pouvez également récupérer l'adresse email. Il s'agit d'une donnée de contact vérifiée par le fournisseur d'identité. À noter que cette adresse peut différer selon le fournisseur d'identité utilisé par l'usager.

FranceConnect et FranceConnect+ transmettent systématiquement un identifiant unique (sub) à chaque fournisseur de service pour identifier un utilisateur. Cet identifiant est **propre à chaque fournisseur de service**: un même utilisateur se verra attribuer un identifiant différent selon le service

# Les risques sont partout..



**≒** DÉMARCHE EN LIGNE

### Changement d'adresse en ligne

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, **simultanément** auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés :

- Fournisseurs d'énergie (EDF, ENERCOOP)
- France Travail (anciennement Pôle emploi)
- Sécurité sociale: caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, Carsat, CGSS, Caf, Cipav, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, MSA, RAFP, SASPA)
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez aussi utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique et de numéro de téléphone (fixe ou portable), sauf pour la Caf, la MSA, la CPAM et la CGSS.

Pensez à avoir vos identifiants pour chacun des organismes concernés.

## Vous allez vous connecter en tant que :

## **David APARICIO**

## Continuer sur Service-Public.fr

### Données transmises

## Informations récupérées depuis FranceConnect

- Nom de naissance
- Prénom(s)
- Sexe
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Pays de naissance
- Adresse email







# Le mystère plane toujours... à suivre!

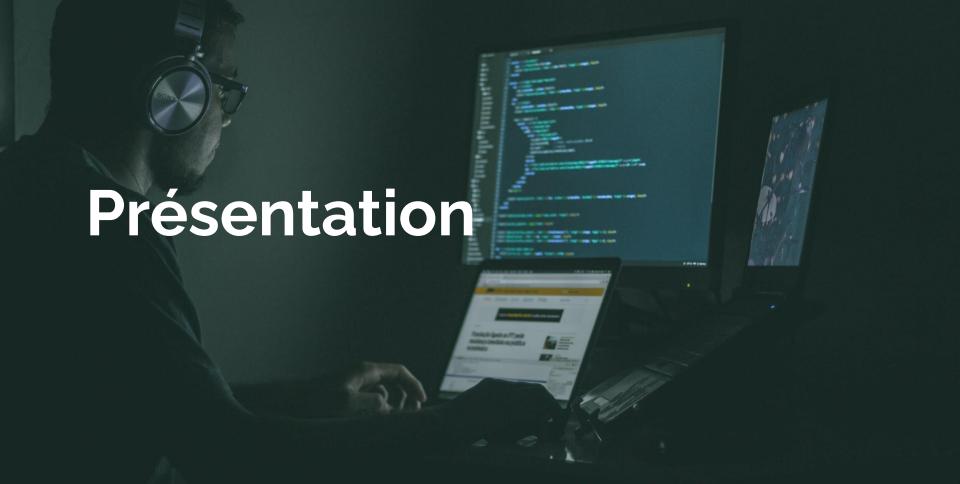




## Des galères administratives

- Des municipalités qui renomment les rues
  - Comment changer d'adresse sans être coupé du réseau
  - Suite à une fusion de communes
  - Ou les rues "Abbé Pierre" bientôt débaptisées
- Des écrasements de ligne par le/la propriétaire (des ex.)
- Des erreurs médicales
  - Déclaration de décès trop rapide
  - Ou bien erreurs administratives
  - Carte d'identité impactée
- À vous de me raconter la suite
  - ou les vôtres... 😉







## @dadideo

# **David Aparicio**

15/ DD INSA de Lyon / UNICAMP (Brésil)

Facebook Open Academy / MIT AppInventor

17/ Dev(Sec)Ops @ AMADEUS (Nice, 2 ans)

19/ Data(Sec)Ops @ OVHcloud (Lyon, 5 ans)

24/ Senior Dev(Sec)Ops @ Sopht (Lyon, 1 an)

25/ SRE Reliability @ Agicap (Lyon, 3 semaines)



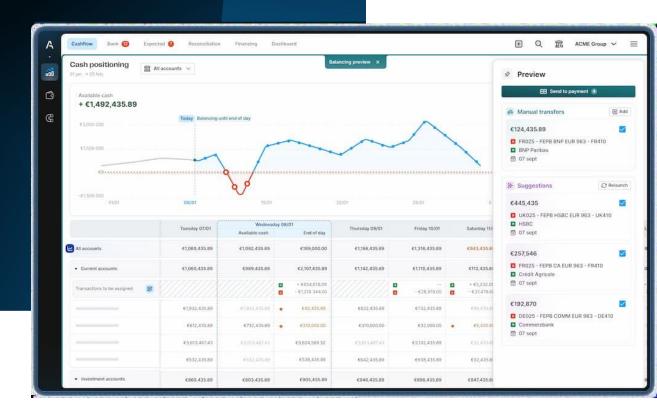






## Agicap

# The Treasury Powerhouse









Benoit Gantaume









# **Quelques chiffres**

23

Personnes (50% Paradoxe des anniversaire) 6000

Probabilité forte (Homonyme)

100k

90% de probabilité (Homonyme Parfait)

# Pour Les Matheux

Quelle est la probabilité d'obtenir un homonyme parfait dans une population donnée

<del>\_\_\_\_</del>

🗾 Influence de la taille du groupe

• Petits groupes (ex. : classe de 30 personnes) :

La probabilité reste faible si les noms/prénoms sont diversifiés, mais augmente avec l'homogénéité des noms (ex.: région où certains patronymes dominent).

- Groupes de 6 000 personnes (ex.: échantillon parisien):
   La probabilité d'avoir au moins un couple d'homonymes approche 100% 3.
- Groupes de 23 personnes:
   Par analogie avec le paradoxe des anniversaires, la probabilité dépasse 50% que deux personnes partagent la même identité si les combinaisons sont limitées 3.

### Modélisation mathématique

La probabilité P qu'au moins deux personnes partagent le même nom-prénom dans un groupe de taille n, avec k combinaisons possibles, suit approximativement :

$$P \approx 1 - e^{-\frac{n^2}{2k}}$$

Cependant, cette formule suppose une distribution uniforme, ce qui n'est pas réaliste 1 2. En pratique :

- Les noms peu fréquents réduisent k (ex. : "Morganne" avec orthographe rare) 4.
- Les corrélations entre noms et prénoms (ex.: "Jean Dupont") faussent l'indépendance théorique 1.

### ♠ Cas concrets et limites

- Les confusions administratives (ex.: impossibilité d'obtenir un permis de conduire) illustrent que même des homonymies rares (même nom/prénom/date de naissance) surviennent 4.
- L'extrapolation linéaire est imprécise : la probabilité n'évolue pas proportionnellement à n et plafonne à 100% 3 .

#### Conclusion

- Pour un individu: La probabilité d'avoir un homonyme parfait est très élevée (≈80%) dans une grande population comme la France.
- Dans un groupe : Elle dépend de sa taille et de la diversité des noms :
- n < 100 : Probabilité faible.
  - n > 100000: Probabilité >90%.

Les méthodes de Monte Carlo restent les plus fiables pour des estimations précises, car elles intègrent la distribution réelle des noms 1 2.





4







# **Analogie**

« Nul n'est censé ignorer la loi »



## Ma devise

« Nul développeur n'est censé ignorer la sécurité »







# Merci pour votre attention!

N'oubliez pas de me donner votre avis sur cette session: <a href="https://tinyurl.com/cloudd25">https://tinyurl.com/cloudd25</a>

Lien des slides dans les commentaires 1





**adadideo** 







